

## ÉDITORIAL

### Coopération Tunisie – Union Européenne, des acquis à consolider

Les relations entre la Tunisie et les pays de l'Union européenne se sont, progressivement, ancrées depuis l'antiquité dans une mémoire commune qui, tout en bâtissant sur un legs historique intergénérationnel aussi enrichissant et diversifié qu'il a servi de trame de fond pour l'instauration et la consolidation d'une coopération sans cesse affirmée et affermie ayant conduit, il y a plus que 40 ans, à la conclusion et à la mise en œuvre du premier accord de coopération entre la Tunisie et l'UE.

Depuis, les liens de partenariat privilégié et de coopération fructueuse et ininterrompues se sont renforcées pour déboucher sur une phase cruciale depuis la révolution Tunisienne du 14 janvier 2011 ou cette coopération a pris un saut qualitatif et une ampleur telle qu'elle a touché tous les domaines et secteurs d'activités; l'objectif ultime étant de contribuer à la réussite du processus de transition et d'intégration de la Tunisie dans son espace euro-méditerranéen.



Néanmoins, les acquis et les résultats enregistrés ne doivent occulter les défis et les enjeux de tout ordre auxquels il est de l'intérêt de tous de conjuguer leurs efforts respectifs en vue de construire et de renforcer l'édifice commun: Mme Frederica MOGHERNI, haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité n'a-t-elle pas affirmé qu' "aujourd'hui, en investissant dans le présent et l'avenir du pays (la Tunisie) et de ses citoyens, nous investissons dans notre propre présent et notre propre avenir " .

Dans ce sillage, et faisant suite à l'adoption par la Tunisie d'un nouveau modèle de développement inclusif, résilient et durable et à l'organisation de la conférence internationale "Tunisia 2020", force de mentionner que le concours de l'UE s'est hissé à de nouveaux paliers pour atteindre 2.000.000.000 EUR (prêts et dons) durant la période 2011-2016.

Toutefois, et au delà de l'importante dimension financière, la volonté manifeste et la perception profonde de l'intérêt commun que véhiculent les relations entre la Tunisie et l'UE n'ont pas manqué d'aiguiser la coopération entre ces mêmes parties et de favoriser l'émergence d'un cadre juridique et institutionnel favorable de contribuer à la mise en place de cadres et espaces de dialogue et de concertation couvrant la quasi-totalité des champs d'intérêt dans des domaines aussi variés que les aspects sécuritaire, économique, social, culturel, politique, etc.



## ACTUALITÉS

### L'Office National de Tourisme Tunisien: Des prestations de qualité pour une meilleure reconnaissance du tourisme tunisien

Le séminaire de clôture du projet de jumelage portant «Appui à la mise en place d'un dispositif de promotion de la qualité dans le secteur touristique » entre la Tunisie, la France et l'Autriche, a été organisé le 05 Septembre 2017 à l'hôtel Ramada PLAZA Gammarth en présence de Madame Salma Elloumi Rekik, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, de Monsieur Patrice Bergamini, Ambassadeur de l'Union européenne, de Monsieur Laurent Viguié, Ministre conseiller représentant Monsieur Olivier Poivre d'Arvor, Ambassadeur de France, et de Madame Mantsch, Conseiller consulaire représentant Monsieur Herbert Krauss, Ambassadeur d'Autriche., ainsi que des représentants des institutions partenaires.



Ce projet d'un budget de 1.4 Million d'Euros s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et à la Transition et s'est déroulé sur une période de deux ans.

Ce séminaire a offert l'occasion d'exposer le bilan du projet qui a notamment permis de faire des propositions de prise en compte, par la réglementation tunisienne, de la démarche Qualité Tourisme Tunisie, de rédiger des référentiels dans cinq secteurs d'activité (hôtellerie et hôtellerie de charme, restaurants touristiques, chambres d'hôtes et gîtes ruraux, agences de voyages et sites de visite) et de mettre en place un label propre au secteur touristique tunisien.



## DANS CE NUMÉRO

### ACTUALITÉS

- L'Autorité Maritime: Une meilleure gouvernance du secteur maritime.
- TAIEX: Comment s'attaquer à la corruption dans l'administration publique de façon plus efficace ?
- ALECA: Relever les challenges par une prise de conscience.
- Nouveau Règlement Européen de Protection des Données (RGPD): Opportunités et menaces pour les entreprises Tunisiennes.
- L'UGP3A au service des Administrations Tunisiennes.
- Le jumelage institutionnel: Instrument privilégié de la coopération Tunisie-UE.
- Assistance technique: les revues fonctionnelles, vers une meilleure exploitation des ressources dans l'Administration.

### LU POUR VOUS

- L'économie portugaise témoigne d'une impressionnante reprise.

### DU CÔTÉ DU VOISINAGE EUROPÉEN

- Horizon 2020: Femmes tunisiennes innovatrices ceci vous concerne!

### A VOS AGENDAS



ACTUALITÉS

Une meilleure gouvernance du secteur maritime

Le séminaire de clôture du projet de jumelage portant : «Appui au renforcement de l'Administration et de l'Autorité Maritimes en Tunisie» entre la Tunisie, la France et l'Allemagne, a été organisé le 11 Juillet 2017 à l'hôtel Ramada PLAZA Gammarth en présence de Monsieur Hichem Ben AHMED, Secrétaire d'Etat au Transport, de représentants de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie, de l'Ambassade de France, de l'Ambassade d'Allemagne et de l'UGP3A ainsi que de hauts cadres du Ministère du Transport et de professionnels du secteur maritime et portuaire.

Ce projet d'un budget de 1.3 Million d'Euros s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à l'Accord d'Association et à la Transition et s'est déroulé sur une période de deux ans. Ce jumelage a permis à la Tunisie d'entamer des réformes qui concernent:

- Le renforcement des capacités institutionnelles de l'Administration et de l'Autorité Maritimes pour une meilleure gouvernance du secteur maritime.
- La mise en œuvre effective des dispositions des conventions internationales et la satisfaction des engagements de la Tunisie en tant qu'Etat du pavillon, Etat du port et Etat côtier.



- Le renforcement des capacités humaines principalement au niveau de l'inspection des navires et d'investigation des accidents et événements de mer.
- La mise en place d'un système de gestion de la qualité au niveau de l'Administration Maritime.



ACTUALITÉS

Comment s'attaquer à la corruption dans l'Administration publique de façon plus efficace ?

Dans le cadre des activités TAIEX en Tunisie, un atelier s'intitulant " La corruption, complexité et modalités d'action" a été organisé les 07 et 08 septembre 2017 à Tunis, sous la présidence de Mr Chawki Tabib, Président de l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption. L'atelier a mis en exergue les expériences menées par les institutions européennes et les moyens possibles pour lutter contre la corruption.

M. Mohamed Kammoun, juge d'instruction a expliqué que les lacunes juridiques auxquelles se heurte l'instance constitutionnelle sont contraignantes dans l'exercice de sa mission. Il faut impérativement procéder à la mise en place des textes législatifs qui correspondent à la nature de l'action de l'instance et aux différentes situations auxquelles elle sera confrontée.



Pour l'ancien juge administratif, M. Ahmed Souab, "la réussite de notre système démocratique dans la lutte contre la corruption nécessite forcément plus de rapidité et d'efficacité dans le processus législatif correspondant à certaines lois comme celles relatives à l'enrichissement illicite. Cette nouvelle orientation de l'Etat, doit impérativement être consolidée par la fluidification des procédures d'accès à l'information et le renforcement du rôle et de l'indépendance de la justice, ainsi que des moyens humains et logistiques dont elle dispose".

ACTUALITÉS

ALECA:



Relever les challenges par une prise de conscience.

Ayant accédé au statut de partenaire privilégié de l'Union européenne depuis 2012, la Tunisie a entamé un processus de préparation d'un Accord de Libre Echange Complet et Approfondi (ALECA) qui fait partie de la nouvelle génération d'accords de libre échange. Au-delà des domaines connus, cet accord va plus loin que les ALE classiques, pour traiter des sujets qui requièrent un effort de rapprochement dans des domaines divers, tels que les marchés publics, la concurrence, les normes sanitaires et phytosanitaires et les obstacles techniques au commerce. La préparation d'un tel engagement pourrait jouer un rôle d'accélérateur de réformes dans la mesure où les domaines couverts par l'ALECA coïncident avec les priorités du pays à savoir l'emploi et la croissance et concourent à la réalisation des objectifs nationaux prévus par le plan de développement.

Aussi, l'ALECA ne pourra-t-il pas être un "moment" de prise de conscience de l'écart technique, juridique, et institutionnel qui ne cesse de se creuser au fil des années et qui nous sépare de la bonne gouvernance et de l'efficacité économique, d'un client international devenu de plus en plus exigeant. Un écart qui se traduit dans les faits par des barrières dites "non tarifaires" et qui ne font qu'aggraver davantage le gap entre nos importations et nos exportations. Que l'on soit partisan ou opposant à cet ALECA, les études d'écart lancées par l'UGP3A pour le compte de l'Etat tunisien permettront de mettre à nu nos faiblesses techniques et notre retard par rapport à l'Union européenne dans les domaines retenus par ce projet. Un tel exercice nous permettra d'évaluer et d'apprécier toutes les facettes de l'impact de tout rapprochement avec l'acquis de l'Union européenne et de quantifier, notamment, le coût du non changement.



ACTUALITÉS

Protection des Données Personnelles: Nouveau Règlement Européen de Protection des Données (RGPD): Opportunités et menaces pour les entreprises tunisiennes.

À l'occasion de la 10<sup>ème</sup> conférence francophone des autorités de protection des données personnelles tenue le 4 septembre 2017 à Tunis, des experts tunisiens et européens ont débattus des problématiques touchant le domaine de la protection des données à l'instar de l'identification biométrique ou encore la portée extraterritoriale de la nouvelle loi européenne qui va encadrer la protection des données détenues par les entreprises et les administrations.

M. Chawki GADDES président de l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles a insisté sur les risques encourus par les opérateurs économiques tunisiens en soulignant:

"qu'à partir du 25 mai 2018, toutes les entreprises installées en Europe ne peuvent plus transférer des données personnelles à leur clients et partenaires Tunisiens qui ne garantissent pas un niveau de protection adéquat".

Cela dit, la réglementation européenne est appelée à avoir une portée extraterritoriale. Elle s'appliquera, par exemple, aux entreprises tunisiennes qui traitent des données personnelles dans le cadre de l'offre de biens ou

de services à des personnes localisées dans l'Union européenne.

M. GADDES a fait savoir que " Cette nouvelle loi européenne a été prise en considération dans l'élaboration du nouveau projet de loi tunisien relatif à la protection des données personnelles qui sera soumis, vers la fin de l'année, à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP)." et que "dans l'ère du numérique, la protection des données par l'Etat est un gage pour promouvoir l'image de la Tunisie comme une destination économique chez les investisseurs étrangers".

D'autres part, les experts ont rappelé que la protection des données personnelles devra se faire dès la conception d'un projet avec le consentement des individus.

Il faudra qu'il y ait une protection par défaut et limiter la collecte des informations seulement à celles indispensables. A fin de réussir dans cette réforme l'article 37 du RGPD impose la désignation d'un délégué à protection des données (DPO) dans toutes les grandes entreprises (les banques, les compagnies d'assurances, les entreprises aux données sensibles comme le domaine de la santé, les entreprises du service public).



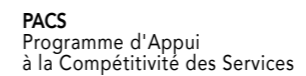
ACTUALITÉS

L'UGP3A au service des Administrations Tunisiennes

En plus de la préparation et la finalisation de deux nouveaux programmes financés par l'UE à hauteur de 12.8 M.EUR (P3AI) et 6 M.EUR (P3AT-3), l'UGP3A a continué ses efforts de gestion et d'accompagnement des différentes activités financées dans le cadre des programmes P3AT1 et P3AT2. Cet effort a concerné notamment l'accompagnement de la mise en œuvre d'au moins 10 projets de jumelage traditionnels d'un budget global de 12.7 M.EUR, de 8 subventions pour un budget 5 M.EUR, de 2 marchés de service pour un montant de 1.2M.EUR, de 14 contrats cadre de 2.1 M.EUR et la concrétisation de 4 marchés d'équipement (matériel informatique) d'un budget de 600.000 EUR .

Jusqu'au mois d'Aout 2017, les décaissements réalisés au titre de ces différentes activités ont atteint un montant de 15 M.EUR ce qui représente un taux très honorable à l'ordre de 60% du budget total alloué à ces deux programmes (P3AT1 et P3AT2) à savoir 25 M.EUR .

En plus des activités inscrites au niveau des programmes gérés directement par l'UGP3A, cette dernière continue à accompagner et assister des Unités de gestion d'autres programmes de coopération financière et de jumelage avec l'UE à l'instar des programmes suivants:



Les six (6) principaux projets de jumelage assistés par l'UGP3A au cours de l'année 2017 sont:

- 1 - Appui à la formation des personnels de la justice (1.3 M.EUR)
- 2 - Renforcement des institutions de l'administration pénitentiaire tunisienne (1.850 M.EUR)
- 3 - Renforcement des capacités du Ministère de la Justice et des Juridictions (1.850 M.EUR)
- 4 - Appui au Ministère des Affaires Culturelles dans la mise en place de sa politique (1 M.EUR)
- 5 - Appui institutionnel en matière de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux (1 M.EUR)
- 6 - Consolidation du nouveau dispositif d'information médico-économique et sa généralisation à toutes les structures hospitalières publiques, notamment celles qui seront accompagnées par une accréditation dans le cadre du programme d'Appui à la Compétitivité des Services (PACS) (1M.EUR).

DU CÔTÉ DU VOISINAGE EUROPÉEN

Horizon 2020: Femmes tunisiennes innovatrices ceci vous concerne!

La Commission européenne vient de lancer la 5e édition du Prix Européen pour les Femmes Innovatrices. Ce prix, destiné à l'ensemble des femmes entrepreneurs et innovatrices résidant dans l'Union européenne ou dans les pays associés dans le cadre du programme Horizon 2020 et fondatrices ou co-fondatrices de leurs entreprises avant le 1er janvier 2016, elles peuvent candidater jusqu'au 15 novembre 2017.

Le premier prix est de 100 000€, le second 50 000€ et le troisième 30 000€. Un prix spécial d'une valeur de 20 000€ sera attribué à l'innovatrice en herbe la plus prometteuse. Après la fermeture des candidatures, un jury d'experts évaluera et sélectionnera les quatre grandes gagnantes. L'annonce se déroulera lors d'une cérémonie le 8 mars 2018, Journée Internationale de la Femme.

Mesdames, à vos candidatures !

Pour soumettre:

<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/h2020/topics/h2020-swfs-2016-2017-35.html>



Le jumelage institutionnel: Instrument privilégié de la coopération Tunisie-UE. Avec plus de 50 projets, la Tunisie se place parmi les premiers pays du voisinage à utiliser cet instrument.

Associée depuis 1995 à l'Union européenne, la Tunisie a renforcé ce lien par la signature de l'Accord sur le Partenariat privilégié. Depuis, l'UE soutient la Tunisie dans ses réformes institutionnelles et législatives à travers les programmes successifs du P3A. L'instrument utilisé par ce programme à cette fin est le jumelage institutionnel dont les premiers projets ont été lancés en Tunisie en 2005. A ce jour, plusieurs administrations, ministères et institutions

sous tutelles ont bénéficié de cet instrument.

- Assemblée des Représentants du Peuple, Banque Centrale de Tunisie.
- Ministères des Finances, Domaines de l'Etat Culture, Justice, Commerce, Industrie, Transport, Affaires Sociales, Santé, Agriculture, Emploi et Formation Professionnelle, Environnement, Equipements, Tourisme.

- Banque de Financement des PME, Douane, Institut des Etudes Quantitatives, Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Institut National des Statistiques, Office National de l'Artisanat, Tribunal Administratif, Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA), Cour des Comptes, Centre Technique de la Chimie, Institut National de Météorologie, Cour des Comptes, INNORPI.



## LU POUR VOUS

### L'économie portugaise témoigne d'une impressionnante reprise

En un an, le Portugal a complètement réussi à remettre son économie sur la bonne voie. On estime que la croissance économique au cours du trimestre à venir devrait être de 2,9%, le meilleur résultat en 17 ans. Pour les 6 premiers mois de l'année 2017, on enregistrait une croissance de 2,8%. Il faut remonter en 2010 pour trouver la dernière fois que l'économie portugaise a enregistré une meilleure croissance que la moyenne de la zone euro au cours de 3 trimestres consécutifs... En rassurant les citoyens en leur garantissant qu'ils ne subiraient plus de coupures dans leurs pensions ou leurs allocations, et en permettant aux salaires d'augmenter, le gouvernement a reconquis la confiance des entreprises comme des investisseurs. Au cours du dernier trimestre, les investissements ont augmenté de 10%, les exportations de 9%, des pourcentages supérieurs à ceux des Pays-Bas et de l'Allemagne.

#### La relance d'une industrie laissée pour morte

Caldeira Cabral, Ministre de l'Economie, n'explique pas cette reprise remarquable par l'explosion du tourisme dans le pays, mais plutôt par le renouveau d'industries axées sur la mondialisation, telles que celles de la production textile, de chaussures et de voitures. Dans l'industrie automobile, le pays a assisté au retour de producteurs qui avaient fui l'Espagne et le Portugal au début de ce siècle pour l'Europe de l'Est. Ces producteurs recherchaient de la main-d'œuvre bon marché, ils sont revenus à la recherche

de professionnels, a déclaré le ministre dans El Pais. Volkswagen, Renault, PSA, Bosch, continental... Tous ont augmenté leurs investissements au Portugal au cours des 24 derniers mois.

#### Le Portugal est en concurrence sur la qualité, et non pas sur les prix

Au début de son mandat, le Premier Ministre portugais Antonio Costa avait déjà indiqué que le Portugal ne pourrait pas concurrencer les pays à bas salaires. Selon Caldeira Cabral, ce combat n'aurait jamais pu être gagné: «il y aura toujours des pays moins chers. Mais aujourd'hui, nous produisons beaucoup de choses qui coûtent 5€ et qui sont revendues 50€. Tenter de tirer 4,50€ de ces 5€ ne sert à rien. Nous nous sommes positionnés dans la chaîne de valeur de 45€». Une stratégie similaire a été mise en œuvre dans le tourisme. Cette année, on a enregistré 12% de touristes de plus au Portugal que l'an dernier. Mais on constate également une augmentation des revenus de 20%. Actuellement, 200 hôtels sont en cours de construction dans le pays. La majorité d'entre eux entrent dans la catégorie des 4 étoiles et 5 étoiles. Ici aussi, le pays mise sur la qualité plutôt que sur les prix.

Source:

<https://fr.express.live/2017/09/06/portugal-reprise-economique/>



## ACTUALITÉS

### Les revues fonctionnelles: Vers une meilleure exploitation des ressources dans l'Administration

Les revues fonctionnelles ont pour finalités l'identification des mesures nécessaires au centrage progressif des fonctions et tâches des administrations sur les missions qui leur sont assignées. Ces mesures sont essentiellement de trois natures : la révision de l'organigramme et des attributions, l'adaptation des ressources humaines et budgétaires et la mise en œuvre d'actions d'accompagnement spécifiques.

Cet exercice concerne quatre ministères pilotes (le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère des Finances, le Ministère de la Santé et le Ministère

de l'Éducation) et répond aux besoins pressants d'une Administration qui essaye de valoriser ses Ressources Humaines par l'instauration d'un système de Gestion de Ressources Humaines moderne et le rétablissement de l'équilibre dans l'allocation des besoins en Ressources Humaines.

Dans ce cadre, un atelier de mi-parcours faisant partie du programme d'action d'une mission d'Assistance Technique financée dans le cadre du P3A, a été organisé le 19 septembre 2017 à Tunis et a permis d'exposer les rapports diagnostics réalisés par les experts, de discuter et réfléchir sur les pistes de mise en œuvre des recommandations.

## À VOS AGENDAS

**9 au 13 octobre 2017**

Mission d'expertise TAIEX sur les investigations dans le secteur du cyber crime, Ministère de l'Intérieur.  
Lieu: Tunis

**25 - 26 octobre 2017**

Séminaire TAIEX sur les conditions préalables d'hygiène alimentaire par la méthode HACCP, Ministère de la Santé.  
Lieu: Tunis

**15 - 16 novembre 2017**

Séminaire Multi pays TAIEX sur l'économie sociale et la politique sociale de l'entreprise, Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale, Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, Ministère des Affaires Sociales.  
Lieu: Bruxelles

**13 - 14 décembre 2017**

Conférence Ministérielle SIGMA sur les pratiques de bonne gouvernance publique pour les citoyens et les entreprises.  
Lieu: Paris

Programme d'Appui à l'Accord d'Association



Unité de Gestion du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (UGP3A)

Adresse: Immeuble SOTRAPIL, Boulevard de la Terre  
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis El Khadhra - Tunisie  
Tél.: (+216) 71 822 595/665 - Fax: (+216) 71 822 539  
Site web: [ugp3a.gov.tn](http://ugp3a.gov.tn)

Responsable de la publication:

Mongi El AYEYB

Coordnatrice Communication:

Mouna M'RAD

Comité de rédaction:

Leila RMADI, Moez MHALLA,  
Mokhtar SGHIR, Kamel BRA,  
Bechir KHAMMASSI, Zied MAHJOUR